

**DEMANDE D'AUTORISATION
AJOUT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE**

RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS 1107

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur la demande d'autorisation pour l'ajout d'un logement accessoire (en usage conditionnel) sur un lot de moins de 557 mètres carrés, en lien avec le *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **8 juin 2021** en vidéoconférence, par le biais de Facebook Live. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil par les moyens de participation suivants :

- par clavardage;
- par courriel transmis à l'avance à l'adresse suivante : greffe@ville.sainte-julie.qc.ca
- par téléphone, à l'avance, au 450 922-7050.

Les interventions des citoyens à distance seront lues telles que formulées lors de la parole au public prévue pour cette demande d'autorisation pour l'ajout d'un logement accessoire dans le cadre d'un usage conditionnel.

DEMANDE N° 21-02 : 1667, rue C.-H.-Grignon – Zone H-327

Cette demande a pour but d'autoriser :

- La présence d'un logement accessoire à l'intérieur d'une résidence implantée sur un terrain d'une superficie de 484,6 mètres carrés, soit moins de 557 mètres carrés, tel que prévu au *Règlement relatif aux usages conditionnels 1107*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 879 222 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 mai 2021.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate